

Un pacte pour une industrie propre

Février 2025

Le pacte pour une industrie propre est notre plan d'activités visant à **accélérer la décarbonation** et la **compétitivité** pour l'industrie européenne - en stimulant l'innovation et en renforçant notre résilience.



Devenir **neutre pour
le climat** d'ici à

2050

Le pacte pour une industrie propre **est axé sur:**



les industries à forte
intensité énergétique

pour préserver leur compétitivité face
aux coûts élevés de l'énergie et à la
concurrence déloyale au niveau mondial



le secteur des
technologies propres

pour lui permettre de s'étendre dans l'UE,
car il constitue un moteur essentiel de
la compétitivité et de la décarbonation



6 moteurs d'activité clés:

Énergie abordable



Des prix de l'énergie en Europe plus élevés que ceux de ses partenaires commerciaux, nuisant à la compétitivité, en particulier pour les secteurs à forte intensité énergétique



- Un [plan d'action pour une énergie abordable](#) réduira les coûts de l'énergie pour les entreprises et les citoyens
- Lutter contre la volatilité des prix en rendant les accords d'achat d'électricité plus attractifs pour les consommateurs industriels
- Passer à une énergie propre produite au niveau intérieur



- Porter le taux d'électrification à l'échelle de l'économie de 21,3 % à 32 % en 2030
- Installer une capacité de 100 GW d'électricité renouvelable chaque année jusqu'en 2030



Marchés pilotes



Absence de demande stable et prévisible sur le marché des produits de technologies propres



- Favoriser la demande de produits propres fabriqués dans l'UE en introduisant des critères de durabilité, de résilience et de préférence européenne dans les marchés publics de l'UE pour les secteurs stratégiques
- Étiquetage de produits indiquant leur intensité de carbone pour permettre aux entreprises de tirer profit d'une «prime verte» et d'informer les consommateurs



- Atteindre 40 % de composants essentiels de produits de technologies propres produits au niveau intérieur sur le marché de l'UE



Financement



Investissements insuffisants pour soutenir la décarbonation, l'électrification et la compétitivité de l'industrie



- Accroître la force de frappe du Fonds pour l'innovation en renforçant les synergies entre les instruments de financement existants
- Mobiliser des investissements privés en modifiant InvestEU
- Des règles simplifiées en matière d'aides d'État donneront aux États membres plus de souplesse pour soutenir la décarbonation



- Le pacte pour une industrie propre permettra de mobiliser plus de 100 milliards d'euros d'investissements en faveur de la transition industrielle



Circularité et accès aux matériaux



Forte dépendance de l'industrie de l'UE à l'égard des matières premières critiques. Réutilisation insuffisante des matériaux, mise au rebut de matériaux précieux



- Garantir des prix plus bas et une plus grande disponibilité des matières premières critiques en organisant des achats conjoints (par l'intermédiaire d'un centre de l'UE pour les matières premières critiques)
- Le nouvel acte législatif sur l'économie circulaire réduira la dépendance à l'égard des importations de matières premières et créera des débouchés commerciaux



→ Porter le taux d'utilisation circulaire des matériaux de 11,8 % aujourd'hui à 24 % d'ici à 2030



Marchés mondiaux et partenariats internationaux



L'UE dispose de peu de matières premières nécessaires à la transition propre. Une course mondiale à l'accès aux marchés, aux matières premières et aux nouvelles technologies est engagée



- Améliorer l'accès des entreprises européennes aux marchés tiers et aux intrants essentiels grâce à des accords commerciaux et à des partenariats pour des échanges et des investissements propres qui diversifieront les sources d'approvisionnement
- Pour remédier aux surcapacités à l'échelle mondiale qui sont réorientées vers le marché de l'UE, la Commission intensifiera la coopération internationale et multilatérale



→ Obtenir la plus grande part possible du marché mondial des technologies propres, d'une valeur estimée à deux mille milliards de dollars en 2035



Renforcement des compétences



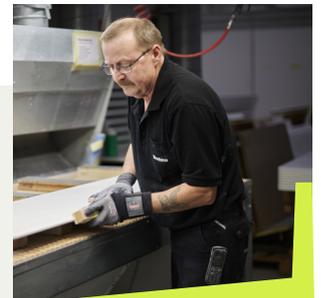
Les entreprises doivent avoir accès à des travailleurs possédant les compétences adéquates. Offrir des emplois de qualité et assurer une transition juste



- Une nouvelle union des compétences garantira une main-d'œuvre qualifiée pour les industries stratégiques, favorisera des emplois de qualité et soutiendra les travailleurs en transition



→ Réduire le nombre de professions nécessitant des compétences ou des connaissances spécifiques pour la transition propre pour lesquelles au moins cinq États membres ont fait état d'une pénurie. En 2024, au moins 5 États membres ont fait état d'une pénurie pour 27 professions



Simplification



La complexité des réglementations et les obstacles administratifs peuvent entraver la croissance industrielle et la mise en œuvre de technologies propres



- Rationaliser les processus réglementaires afin de faciliter une adoption plus rapide des innovations et réduire les obstacles bureaucratiques pour les entreprises, y compris les PME



→ Accélérer l'octroi des autorisations pour les projets de décarbonation industrielle
→ Simplifier les règles en matière d'aides d'État d'ici à 2025 afin d'accélérer le déploiement des énergies propres et de soutenir la décarbonation industrielle
→ Renforcer la coordination entre les politiques de l'UE et les politiques nationales afin de réduire les formalités administratives et de tirer parti de l'ampleur du marché unique